

Régie de l'énergie

Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité d'Hydro-Québec Distribution
pour l'année 2007-2008

et

Demande d'approbation du budget 2007 du PGÉE d'Hydro-Québec Distribution

Témoignage écrit de

M. Claude Handfield

Ingénieur mécanique en bâtiment
Service des immeubles, Analyse et planification
Université de Sherbrooke

Au sujet de la satisfaction de l'Université de Sherbrooke quant
aux programmes d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec

C-8-15 GRAME

QUESTIONNAIRE RELATIF AUX PROGRAMMES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE D'HYDRO-QUÉBEC

Question 1 : Quels sont les programmes d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec auxquels l'Université de Sherbrooke a participé ? À quel moment ?

L'Université de Sherbrooke a participé pour la première fois au programme d'initiatives pour les bâtiments – Grandes entreprises (tarif L) d'Hydro-Québec en transmettant une demande d'aide financière en février 2004. Depuis ce temps, l'Université a participé activement à ce programme avec d'autres demandes en 2005 et 2006 et a fait récemment une demande pour le programme similaire dans le tarif M.

Question 2 : Quelles sont les mesures qui ont été mises en place dans le cadre de la réalisation des projets soumis (si elles sont trop nombreuses, veuillez donner quelques exemples) ?

En 2004-2005, l'Université de Sherbrooke a optimisé son réseau d'eau refroidie avec des variateurs de vitesse.

En 2004, également, elle a optimisé deux systèmes de ventilation dans l'agrandissement du pavillon C1.

En 2005, elle a construit le pavillon D8, projet qui a donné lieu à deux demandes de subvention auprès d'Hydro-Québec.

Dans ces projets et d'autres soumis récemment, il y a eu plusieurs mesures dont l'installation de variateurs de vitesse, modifications au contrôle, retrait de 52 pompes du réseau secondaire d'eau refroidie, installation de thermopompes pour la récupération d'énergie, installation d'un système de géothermie direct au D8.

Question 3 : Quel est votre niveau de satisfaction générale quant à chacun des programmes auxquels l'Université de Sherbrooke a participé ? Pour quelles raisons principales ?

L'Université de Sherbrooke a reçu à ce jour près de 1,2 M\$ en subventions d'Hydro-Québec. Le programme d'appui aux initiatives pour les entreprises du Tarif L (Grandes entreprises) lui a permis d'initier une foule de projets. Les démarches relatives aux demandes de subvention pour les grandes entreprises sont rapides et efficaces.

Par contre, du côté du Tarif M, il ne s'agit pas de la même approche. J'ai déposé une demande récemment dans le cadre de ce programme. J'ai eu des difficultés. C'est pas mal plus long et compliqué de ce côté.

Question 4 : Êtes-vous satisfaits des montants qui vous ont été alloués ?

Oui.

Question 5 : Êtes-vous satisfaits de la gestion des programmes par Hydro-Québec?

(Qualité de l'organisation, clarté et transparence des règles, qualité et pertinence des conseils fournis et du soutien, facilité de communication avec les représentants, procédure liée à la facturation, délais, équité de traitement par rapport à d'autres projets, etc.)

Oui. Les balises sont claires. Il est facile de joindre les représentants du programme et d'obtenir des réponses à nos questions. Je les appelle régulièrement. Mais attention, je ne parle pas ici du Tarif M. Tout est facturé, il est nécessaire de présenter une pile de factures, ce qui est bien compréhensible. Les délais étaient de 1 à 3 mois avant de recevoir le paiement suite à la facturation. Quant à l'équité, certaines mesures ont été acceptées pour les projets au Tarif L et refusées au Tarif M.

Questions 5.1 : Quels étaient les délais entre le dépôt de la demande de subvention et le paiement de la subvention par Hydro-Québec dans le cadre du programme du Tarif L ? Qu'en est-il de celui du Tarif M ?

Le délai dépend de l'ampleur du projet. Pour les petits projets, il peut se dérouler quelques mois entre la demande de subvention et le paiement de celle-ci, alors qu'on parle d'années dans un gros projet comme le D8. Au tarif M, je ne sais pas, je n'ai pas eu de subvention jusqu'à présent.

Question 6 : Vos projets ont-ils fait l'objet d'une révision par Hydro-Québec ? Si oui, êtes-vous satisfaits du déroulement et de la gestion de la procédure de révision ?

À la première demande que nous avons fait en 2004, notre dossier a été envoyé à un consultant externe et le montant demandé a été légèrement révisé à la baisse. Nous avons pu obtenir des explications et nous avons compris et accepté la révision.

Question 7 : Êtes-vous satisfaits de la reconnaissance publique obtenue grâce à la participation à ces programmes ?

Oui. D'ailleurs, Hydro-Québec a préparé une fiche de projet Mieux consommer relativement aux bâtiments efficaces de l'Université de Sherbrooke.

Question 8 : Comment ces programmes se comparent-ils aux programmes fédéraux auxquels vous avez participé, s'il y a lieu ?

Le programme d'Hydro-Québec est plus avantageux et plus rapide que le programme de l'Office de l'efficacité énergétique. Le processus de subvention par l'Office de l'efficacité énergétique est long, pénible et compliqué.

Questions 8.1 : Quand avez-vous participé aux programmes fédéraux ? À quel(s) programme(s) avez-vous participé ? Quels sont les éléments qui vous ont déçu ?

Nous avons transmis une demande en 2004 pour une étude en efficacité énergétique dans le cadre du programme des innovateurs énergétiques, demande pour laquelle nous avons reçu la subvention deux ans plus tard en 2006. Nous avons également participé au programme PEBC avec la construction du D8. Finalement, nous avons soumis une demande en 2005 dans le programme EBE, demande pour laquelle nous n'avons toujours pas eu de réponse. Les délais excessivement longs et le traitement très bureaucratique de nos demandes font en sorte qu'il est pénible de soumettre des

demandes dans le cadre de ces programmes. Le fait de passer par deux paliers soit l'OEE et l'AEE rend encore le processus plus lourd pour le traitement de ces demandes.

Question 9 : Aimerez-vous formuler des suggestions à l'égard des programmes d'Hydro-Québec auxquels l'Université de Sherbrooke a participé ?

Il serait bon d'arrimer les programmes concernant le Tarif L et ceux concernant le Tarif M, qu'ils aillent main dans la main et qu'ils soient sujets aux mêmes contraintes et critères de performance. En ce moment, c'est deux programmes, deux façons de fonctionner.